

## FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

### Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles L.13-1, L.719-1 et suivants, L.721-1 et suivants, D.719-1 et suivants, D.721-1 et suivants ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** le décret n°2011-595 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des usagers au sein des instances de représentants des usagers de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** la décision cadre portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés au conseil d'administration du 13 décembre 2019 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 février 2025 ;



### ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants du collège des usagers au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	<b>Au plus tard le jeudi 27 février 2025</b>
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	<b>Au plus tard le mardi 04 mars 2025 à 16 heures 00</b>
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	<b>Au plus tard le vendredi 07 mars 2025</b>
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels ou usagers dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	<b>Au plus tard le jeudi 13 mars 2025</b>
Scellement de l'urne	<b>Mardi 18 mars 2025 à 14h00</b>

**PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :  
DU MERCREDI 19 MARS 2025, 10 HEURES 00 AU JEUDI 20 MARS 2025, 16 HEURES 00**

<b>Clôture des opérations de vote et dépouillement</b>	<b>Judi 20 mars 2025 à partir de 16 heures 30</b>
<b>Proclamation des résultats</b>	<b>Au plus tard le vendredi 21 mars 2025</b>
<b>Ouverture de la période de recours contentieux</b>	<b>À compter de la proclamation des résultats</b>
<b>Délai de recours devant la CCOE</b>	<b>Dans les 5 jours à compter de la date d'affichage des résultats</b>

## ARTICLE 2 :

Le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), ainsi que le Responsable administratif de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

*Fait à Créteil, le 14 février 2025*

**Le Président de l'Université**



**Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**